

Question présentée par le député :

M. Jean Romain

Date de dépôt : 16 octobre 2019

Question écrite urgente

Cycle d'orientation : quelles solutions concrètes pour un cycle à la dérive ?

La énième réforme du cycle d'orientation présentée par la conseillère d'Etat chargée du DIP ressemble à la chronique d'une mort annoncée. On s'appuie sur un rapport du SRED pour affirmer que les buts de la réforme de 2011 ne sont pas atteints, et on attend 2022 pour prendre les choses en main !

On apprend que la sélection à l'entrée du cycle s'est accompagnée d'un renforcement de la sélection sociale, ce qui signifie que le département de l'instruction publique n'a pas su juguler les inégalités sociales. Des élèves placés dans les sections les plus faibles sont démotivés, et surtout abandonnés sans perspective d'avenir. L'école faut donc à sa mission.

Le fait que M^{me} Emery-Torracinta vienne d'annoncer une réforme pour 2022 ne rassure personne ; car si vraiment une réforme est aussi nécessaire qu'elle l'affirme, pourquoi attendre la rentrée 2022, c'est-à-dire quelques mois avant l'échéance des élections d'avril-mai 2023 ? Il est facile de fermer la porte derrière soi et de laisser le chantier au suivant ou à la suivante. D'autant que la formation obligatoire jusqu'à 18 ans a été inscrite dans notre Constitution, il est inadmissible que le DIP ne prenne pas la mesure d'une telle procrastination pour une génération d'élèves en difficulté et ne fasse pas de la relégation scolaire une priorité absolue, avec des projets pilotes concrets dès 2020.

De deux choses l'une : ou bien la situation est effectivement dommageable pour les plus faibles, et il faut se réveiller tout de suite au DIP ; ou bien ce n'est pas le cas, et l'annonce de cette réforme pour 2022 ne vise qu'à s'inscrire dans la longue liste de la réformite inutile qui caractérise le département.

Je demande donc au Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux 5 questions suivantes :

- 1. Comment le DIP peut-il expliquer que seuls 1,1% des élèves en communication et technologie (CT) remplissent les attentes dans trois disciplines toutes confondues (mathématiques, français et allemand) ?*
- 2. Le DIP a-t-il diligenté une cartographie socio-économique des élèves par cycle et par filière ?*
- 3. Comment le département explique-t-il que les filières de la section littéraire-scientifique (LS) aient été pareillement favorisées ?*
- 4. Qu'est-ce que compte mettre en place concrètement le Conseil d'Etat pour augmenter le taux de réussite des élèves en difficulté scolaire ?*
- 5. Quel est le nombre de classes par commune dans lesquelles certains élèves bénéficient du programme de soutien de l'école inclusive ? Combien y a-t-il d'élèves par classe ? Et combien y a-t-il d'intervenants spécialisés ?*

Que le Conseil d'Etat soit remercié pour les réponses qu'il apportera à la présente.